



# Comité Départemental de Lozère - CD 48



Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE  
courriel : cd48@petanque.fr

## **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 février 2021**

.....

Jean-Marie FABIÉ, président ouvre la séance et accueille les membres présents :

BOUREMEL Saïd, CHAPTAL Lionel, COMBES Yvette, DALLE Guy, DEBARD Jean-Marie, FERREIRA Alexandre, GINESTIERE Christophe, LARBAUD Christian, SALESSES Bernard, et VARDEMME Dany.

Sont excusés : BOUNIOL Muriel, MALAVAL Guy, REMALI Ahmed

Est absent : NURIT Francis

Il propose de passer à l'ordre du jour.

### **FFPJP**

Le congrès d'ÉVIAN est annulé en présentiel et sera tenu en visioconférence.

2 candidats sont en concurrence pour la présidence Messieurs CANTARELLI et LEBOT, toutefois la liste définitive des candidats n'est pas encore publiée.

En région Occitanie, six candidats se présentent

Cette élection se fera au scrutin uninominal pour élire les 25 membres du Conseil d'Administration, qui ne sera donc pas composé, très certainement, de membres ayant tous la même intention de vote pour désigner le président. On peut penser qu'il en sera de même pour tous les élus du comité directeur par la suite.

En ce qui concerne les divers championnats nous sommes dans l'attente d'informations de la part de la fédération, alors que les premiers devraient se dérouler fin mars.

Si tous les championnats ne pouvaient être joués, il semblerait que seuls les triplettes (masculins, féminins, vétérans et jeunes) ainsi que les doublettes mixtes seraient maintenus. Dans cette perspective, il serait alors possible de pouvoir organiser les Coupes de Lozère et J.P. BESSIERE, puisque se déroulant en petits comités.

L'attente de connaître toutes les informations sur le début de la saison et sur le devenir des championnats n'incite pas les joueurs à prendre les licences, ce qui pourrait poser un problème et une possible attente pour l'impression des supports si elles devaient être faites à la dernière minute.

## **CRO**

Le congrès régional du 13 mars aura également lieu en visioconférence.

Pour le renouvellement du Conseil d'Administration de 30 membres, une seule liste a été déposée dans les délais, composée de l'actuelle présidente, du trésorier et du secrétaire, des 2 candidats de chacun des 13 comités départementaux et d'1 docteur.

Seul le CD 48 n'était pas présent dans le conseil d'administration actuel, après la démission de Patrick VERDIER et Aurore GILET, qui ne s'étaient pas représentés lors de l'élection du nouveau Conseil d'Administration mis en place après les diverses démissions qui avaient été enregistrées fin septembre 2018, toutefois il avait pu assister aux réunions et participer aux débats, le CRO s'étant montré assez tolérant.

Cette nouvelle élection donne à notre CD, la possibilité de présenter nos candidatures et de pouvoir siéger au sein du CRO pour les 4 années à venir.

## **COMPTABILITE ET TRESORERIE**

Christian LARBAUD, trésorier, commente les documents remis en début de séance et présente les résultats financiers 2021 arrêtés au 27 février et la balance non définitive des comptes de l'exercice courant du 1/11/2020 au 31/10/2021. Le montant de la trésorerie permet d'envisager un avenir sans trop de soucis malgré un déficit de 1 225,47 € enregistré depuis l'AG. Ce déficit est dû principalement aux dépenses courantes (loyer, fournitures, location de matériel etc...), qui ne sont pas compensés, sur cette dernière période, par les rentrées. Il signale le versement d'une subvention de 776,00 €, versée par le Conseil Départemental pour le championnat de tir de précision 2020.

Après discussion et en regard du nombre de licences vendues à ce jour, il est décidé de demander aux clubs le paiement d'un acompte, le 30 mai, de 60 % si les championnats peuvent se dérouler et de le ramener à 40 % si tout est à l'arrêt.

Les cotisations FFPJP et CRO ne seront facturées que fin juin.

Lors de l'AG du CRO, il est prévu de débattre sur les modalités de calcul de la cotisation au CRO, actuellement d'un montant de 700 €/an et par comité. Celui de la Haute Garonne (le plus grand de la région Occitanie), soutient la demande des 3 plus petits CD (Lozère, Lot, Hautes-Pyrénées) qui est de calculer le montant de cette cotisation en fonction du nombre de licenciés ou autre solution qui sera proposée par la commission des finances.

A ce jour le CD 48, a validé 316 licences, soit 26 à 27 % par rapport à 2020, alors que le niveau national est de 35 %.

## **REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS DU CRO**

### **Compétitions :**

En l'absence de nouvelles candidatures, Jean-Marie FABIE reste le représentant du CD 48.

### **Féminines :**

Pas de candidatures également pour cette commission, Yvette COMBES précise que son

entrée au CD est très récente et qu'elle souhaiterait avoir un peu de recul avant de prendre une responsabilité supplémentaire.

## **E T R :**

Lionel CHAPTAL

## **Dicipline :**

Guy MALAVAL

## **COMPETITIONS PAR EQUIPES DE CLUBS**

### **Coupe de France :**

Inscription au plus tard le 30 mars. 1 équipe par club. Jean Marie FABIÉ insiste sur l'implication des clubs dans cette coupe, il serait bien que 11 équipes (au minimum) soient inscrites pour en qualifier 2. Montant de l'inscription :10 €.

### **Coupe Lozère :**

Inscriptions à faire pour le 15 avril. Elles sont gratuites cette année, et celles versées en 2020 n'ont pas été encaissées. Si les championnats de Lozère ne pouvaient être organisés, les rencontres de cette coupe se joueraient les week-end laissés libres. Jouées en petits comités il sera plus aisée de les organiser, il en est de même pour les rencontres de la Coupe Bessière. En espérant que le couvre-feu ne sera plus en vigueur. Les rencontres de ces deux coupes devront être jouées sur 2 semaines, suivant le calendrier fixé par le CD et dont les dates devront être impérativement respectées.

### **Championnats Départementaux par équipe de Club :**

Inscription également pour le 15 avril et gratuites pour les mêmes raisons que celles de la Coupe Lozère. Les CDC OPEN, PROVENÇAL, VETERAN et FEMININ sont joués également en petits comités, donc sans trop de problèmes pour leur organisation.

Le Provençal et le Vétéran joueraient leurs premières rencontres fin mai et en juin, avec pour le Provençal, une rencontre en juillet.

L'open et le féminin débuteraient le 26 septembre, le même jour que les CRC.

### **Championnats de Lozère :**

La possibilité de pouvoir organiser les coupes, championnats des clubs, et peut-être une partie des championnats de Lozère, devrait accélérer la prise des licences pour 2021.

En ce qui concerne la tenue des graphiques, Lionel CHAPTAL demande s'il ne serait pas possible de faire une mise à niveau des formations pour gestion concours.

Il souhaite également que la gestion des championnats des jeunes soit faite par ordinateur. Et qu'il serait bon de s'adapter au système suisse.

Une rencontre entre les différents « organisateurs » est demandé afin de savoir comment se font les inscriptions sur les logiciels, les tirages des rencontres et l'enregistrement des résultats.

Jean Marie FABIE signale qu'une réunion aura lieu lundi 1er mars avec le dirigeant de la micro-entreprise auquel il sera demandé la gestion d'une grande partie du secrétariat et de la comptabilité, afin d'étudier tous les points du contrat qui sera signé. Cependant, il est certain que son implication dans tout le travail qui lui sera imposé demandera un certain temps qu'on peut évaluer à un an.

### **INDEMNITES DE DEPLACEMENT**

#### **Championnats de France :**

Sont pris en charge les déplacements indemnisés à 0,30 € le km auquel s'ajoutent les péages d'autoroute.

Les déplacements sont calculés départ de Mende jusqu'au lieu du championnat, le délégué du CD prend en charge les joueurs à Mende.

L'hôtellerie est réservée par le CD ainsi que les repas du samedi midi

Pour les autres repas la participation du CD est de 20 € (vendredi soir, samedi soir et dimanche à midi). Celui du vendredi midi, sera également pris en charge si un déplacement lointain obligeait les équipes à partir le matin.

Les haut des tenues est fourni par le CD (après essayage pour les tailles), une participation de 15 € sera donné au joueur pour acquérir le bas (identique pour les joueurs).

Pour les championnats des jeunes, qui auront lieu à Nevers, Lionel CHAPTAL demande qu'en plus des éducateurs (1 par équipe) un délégué du CD puisse également les accompagner. La demande a été acceptée et ce sera le président de la commission des jeunes.

#### **CNC :**

Participation de 200 € par week-end de compétition

#### **Championnats régionaux :**

Déplacements pris en charge pour une voiture par équipe, indemnisée sur la base via-michelin (départ du club de l'équipe qualifiée au lieu du championnat régional) et une participation de 18 €/joueur pour le repas de midi).

#### **Trophée des villes :**

Participation de 200 € pour l'équipe participante

#### **Trophée féminina :**

Prise en charge du déplacement indemnisé sur la base via-michelin et 18€/joueuse pour le repas de midi pour les 2 équipes qualifiées

### **AIDES AUX CLUBS**

Le président présente la demande du Club de VILLEFORT qui demande une aide, suite à l'acquisition des tenues des 19 jeunes de son école de pétanque. La facture s'élève à 1 090 €.

Après discussion, il est décidé qu'une aide pourra être octroyée aux clubs pour le fonctionnement de leur école de pétanque sur présentation d'une facture acquittée pour l'achat de matériel ou de tenues.

Cette aide sera de 20 % des dépenses engagées (plafonnées à 1 500 €) à l'appréciation du cd48.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45.

Le président,  
*Jean Marie FABIE*